



Résumé d'entrevue : M. le maire Drew Dilkens, Ville de Windsor

Contexte

M. Drew Dilkens est maire et remplit le rôle de président de la Commission des services policiers de Windsor (**CSPW**) depuis son élection, en 2014. Avant son élection en tant que maire, il occupait un poste de conseiller depuis 2006.

Tout au long des manifestations entourant le convoi de la liberté et le blocage du pont Ambassador (le **pont**), le maire Dilkens était membre du groupe de contrôle communautaire (le **GCC**), un groupe de fonctionnaires chargé de superviser l'intervention de la municipalité en cas de situation d'urgence, conformément au plan d'intervention d'urgence de la Ville et au règlement de l'Ontario 380/04. Il a par ailleurs échangé à propos des manifestations avec des politiciens provinciaux et fédéraux ainsi qu'avec des représentants américains.

En tant que maire de Windsor, M. Dilkens était informé de façon régulière par la chef de police Pamela Mizuno et le chef adjoint Jason Bellaire du Service de police de Windsor (**SPW**). Il a donc facilité les communications entre le conseil municipal et le SPW. Il a par ailleurs aidé la chef Mizuno à obtenir des ressources supplémentaires de la part des gouvernements provincial et fédéral.

Le maire Dilkens a été questionné par Natalia Rodriguez, Jean-Simon Schoenholz et Guillaume Sirois le 2 septembre 2022. Pour toute question relative au résumé de son entrevue, veuillez communiquer avec Jean-Simon Schoenholz.

Arrivée du convoi de la liberté et planification avant le blocage

Généralités

La Ville n'a pas joué de rôle pour intervenir relativement au ralentissement intentionnel de la circulation les 23 et 29 janvier 2022. Le maire Dilkens a expliqué que l'accès au pont était maintenu et que, puisque la circulation n'était pas arrêtée, les ralentissements intentionnels n'ont pas été perçus comme une urgence par la Ville ou comme une situation requérant qu'elle intervienne.

Les manifestants n'ont pas demandé de permis municipal pour procéder au ralentissement intentionnel de la circulation ni pour aucune autre manifestation.

Pont Ambassador

Le 4 février 2022, la chef Mizuno a informé le maire Dilkens par téléphone de la possibilité que les manifestants responsables du ralentissement intentionnel tentent de bloquer la circulation aux abords du pont. Elle l'a informé que la police surveillait les activités de ralentissement intentionnel et recueillait des renseignements. Le maire Dilkens a eu



l'impression que la police maîtrisait la situation. La police ne lui a pas indiqué qu'elle ne disposait pas des ressources nécessaires pour gérer la situation. Le même jour, le maire Dilkens a informé le ministre Mendicino du risque de blocage par message texte¹. Le maire Dilkens ignore si les propriétaires du pont ont été informés du risque.

Selon le maire Dilkens, la Ville n'a pas envisagé de bloquer l'accès au pont en prévision d'un éventuel blocage. Le chemin Huron Church a de nombreux points d'accès (entrées, esplanade, etc.). Même si la police pouvait bloquer certains des points d'accès, la Ville n'aurait pas disposé de ressources suffisantes pour les bloquer tous. Une telle opération, si elle avait été possible, aurait eu pour effet de perturber de manière considérable les allées et venues des résidents et l'activité commerciale.

Tunnel

Le maire Dilkens s'est assuré qu'un autobus urbain soit en service pour que les travailleurs de la santé puissent traverser la frontière en empruntant le tunnel Detroit-Windsor (le **tunnel**) dans le cas où le tunnel serait visé par un blocage². Le maire Dilkens estimait qu'il s'agissait d'une priorité puisqu'on l'avait informé que certains hôpitaux de Detroit seraient contraints de fermer si les travailleurs de la santé canadiens ne pouvaient pas traverser la frontière.

Le maire Dilkens a discuté avec la police des plans pour empêcher les manifestants de bloquer le tunnel. Il était clair qu'il n'était pas possible d'y parvenir sans bloquer l'accès au tunnel pour le public.

Premier jour du blocage

Le maire Dilkens a été mis au courant du blocage dès le premier jour, le 7 février 2022. Une réunion du GCC portant uniquement sur le convoi a eu lieu le matin même, à 9 h 30³. La chef Mizuno était présente et a expliqué que le SPW surveillait l'évolution de la situation. Moins d'une heure après la réunion du GCC, le plus grand employeur de la région de Windsor-Essex (Stellantis) a appelé le maire Dilkens pour s'enquérir de la situation concernant le pont.

Le maire Dilkens se souvient avoir communiqué avec la chef Mizuno à de multiples reprises ce jour-là. Selon la compréhension du maire Dilkens, le SPW était en cours de négociation avec les manifestants afin de mettre un terme au blocage. Selon lui, les échanges n'ont pas été fructueux en raison de l'absence d'un leadership bien défini et la

¹ WIN00001985

² WIN00000069

³ See CCG meeting minutes of February 7, 2022 (WIN00002204).



situation s'est très vite détériorée sur place. Selon la compréhension du maire, certains manifestants se disaient prêts à mourir pour la cause. La chef Mizuno a expliqué au maire que le SPW a par conséquent dû adapter son intervention.

Le maire Dilkens n'a pas souvenir que le SPW ait indiqué que la liberté de circulation des manifestants limitait ses options pour prévenir le blocage ou intervenir⁴.

Risque d'escalade et communications avec les manifestants

Au cours de la réunion extraordinaire à huis clos de la CSPW du 8 février 2022, le chef adjoint Bellaire a expliqué que la stratégie du SPW était « pure diplomatie » et qu'elle était fondée sur des tactiques de négociation, de médiation et de désamorçage. Le maire Dilkens en a compris que la police misait principalement sur le désamorçage, car elle ne voulait pas fournir « l'étincelle qui met le feu aux poudres » et attirer plus de manifestants.

Le chef adjoint Bellaire a informé le maire Dilkens que le SPW communiquait tous les jours avec les manifestants. Il a exprimé au maire Dilkens que c'était difficile de discuter avec les manifestants, car ils ne disposaient pas d'une structure de leadership claire.

Le maire Dilkens a été la cible de nombreuses menaces, de même que sa famille, pendant les manifestations. Son adresse résidentielle a été divulguée en ligne, ce qui a amené le SPW à poster des voitures identifiées devant son domicile. Les manifestants étaient encouragés à manifester devant le cabinet d'avocats privé du conseiller Fabio Costante en raison de l'appui qu'il avait accordé à l'injonction.

Le maire n'a eu aucune communication directe avec les manifestants et n'a pas participé aux négociations.

La CSPW et les demandes de ressources supplémentaires

Avant le blocage

La CSPW est un organisme civil chargé de superviser le travail du SPW⁵. Le maire Dilkens ne savait pas si le SPW disposait d'une politique particulière en ce qui concerne la gestion des manifestations avant le blocage. La CSPW n'est dotée d'aucune politique en ce qui a trait aux événements d'envergure.

Le SPW ne possède pas son propre groupe de maintien de l'ordre public (**GMOP**) ni d'équipe de liaison de la police (**ELP**). En aucun temps avant ou pendant les

⁴ WIN00002204

⁵ *Police Services Act* R.S.O. 1990, c. P.15, at ss. 31(2).



manifestations, ce fait n'a été abordé en tant qu'élément préoccupant avec la CSPW. La CSPW et le SPW ont conclu avec le Service de police de London (**SPL**) un accord selon lequel le SPW recourait au GMOP du SPL.

Le maire Dilkens a fait remarquer qu'il en coûte de maintenir et d'entraîner des GMOP et qu'un tel groupe ne serait probablement pas souvent sollicité à Windsor. Avant le blocage, jamais la CSPW n'a mentionné que le SPW devrait investir pour avoir son propre GMOP.

Le maire Dilkens ne se souvient pas à quel moment le conseil municipal et la CSPW ont pour la première fois été officiellement informés du risque de blocage. Le maire Dilkens a eu des discussions informelles individuelles avec des conseillers dans les jours qui ont précédé le début du blocage, le 7 février 2022.

Avant le blocage, la chef Mizuno n'avait pas expressément averti le maire Dilkens que le SPW ne disposait pas de ressources humaines suffisantes pour gérer un blocage. Il se pourrait que la chef ait évoqué des scénarios où, si les manifestations qui se produisaient à Ottawa s'étendaient à Windsor, bloquant à la fois le pont et le tunnel, le SPW serait rapidement dépassé par la situation. Elle n'a cependant pas soulevé de crainte particulière en ce qui concerne l'état de préparation du SPW.

Le maire Dilkens n'était au courant d'aucun refus de la part de la Police provinciale de l'Ontario (PPO) ou de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) de fournir des ressources humaines supplémentaires avant le blocage. Il n'a participé à la préparation d'aucune demande de ressources supplémentaires au cours de la période ayant précédé le blocage.

Demandes de ressources supplémentaires

Aux alentours du 7 février 2022, le maire Dilkens a discuté avec le ministre Mendicino, puis avec Sylvia Jones, sollicitrice générale de l'Ontario, qui lui ont tous deux demandé ce que Windsor avait besoin pour répondre au blocage. Le maire Dilkens a également discuté avec la chef Mizuno aux alentours du 7 février 2022. Elle l'avait alors avisé que le SPW avait besoin de 100 agents supplémentaires. Le maire Dilkens ne sait pas de quelle façon la chef Mizuno avait fait son calcul et il n'a pas été informé d'un plan sur la manière dont ces agents allaient être mis à contribution.

Le maire Dilkens a transmis la demande de 100 agents au ministre Mendicino et à Sylvia Jones. Le bureau du maire a alors été informé que la demande allait devoir être officiellement formulée par écrit.

Le 9 février 2022, la chef Mizuno a fait parvenir une lettre au gouvernement de l'Ontario et une autre au gouvernement fédéral pour demander officiellement l'envoi de



100 agents⁶. Il n'était pas clair aux yeux du maire si le SPW avait au total besoin de 100 ou de 200 agents. Finalement, selon sa compréhension, le SPW a reçu des renforts constitués de 500 à 600 agents, qui ont commencé à arriver le ou vers le 9 février 2022. Les raisons qui expliquent le nombre d'agents envoyés et le moment de leur arrivée relèvent davantage du SPW. Le maire Dilkens ne se souvient d'aucune conversation avec le ministre Mendicino où il aurait été question de comparer les demandes de renforts d'Ottawa et de Windsor. Il était conscient de l'importance du pont et des effets du blocage sur les économies du Canada et des États-Unis.

Le 8 février 2022, la CSPW a tenu une réunion extraordinaire à huis clos pour discuter du blocage de pont Ambassador⁷. C'est le maire Dilkens qui a convoqué cette première réunion de la CSPW en lien avec les manifestations au cours de laquelle la chef Mizuno a répondu aux questions des membres et communiqué tous les renseignements qu'elle se sentait autorisée à divulguer.

Au cours de cette réunion, la chef Mizuno a mentionné que le SPW avait demandé le soutien des services de police de Chatham et de Lasalle. Le maire Dilkens ne se souvient pas des détails de l'aide fournie par ces deux services de police, mais il se souvient que le Service de police de London a déployé un GMOP à Windsor. Le maire, en tant que président de la CSPW, a signé au nom de la CSPW un contrat entre le SPW, la CSPW, le Service de police de London et la Commission des services policiers de London en vertu duquel le SPW recourait au GMOP du Service de police de London.

Le maire Dilkens était au courant que la Ville d'Ottawa demandait des agents de police supplémentaires au même moment et que des besoins se faisaient sentir ailleurs au Canada.

Le maire n'a pas connaissance que le SPW ou la Ville ait formulé d'autres demandes concernant le déploiement d'agents en renfort.

Ressources de remorquage

Le ou vers le 9 février 2022, l'Agence des services frontaliers du Canada (**ASFC**) a offert de fournir des dépanneuses au SPW⁸. Selon le maire Dilkens, le SPW aurait alors refusé l'offre, car il ne disposait pas des ressources nécessaires pour aller de l'avant avec une action coercitive.

⁶ WIN00001648 and WIN00001649.

⁷ WIN00002174.

⁸ WIN00001978



11 février 2022, réunion de la CSPW

Le 11 février 2022, le maire a convoqué une réunion extraordinaire à huis clos de la CSPW pour faire le point sur la situation⁹. Au cours de la réunion, la chef Mizuno a indiqué que la déclaration d'urgence de la province avait été utile et fournissait aux organismes chargés de l'application de la loi des outils supplémentaires pour la gestion des manifestations à venir.

Rôle de la CSPW

Selon le maire Dilkens, le rôle de la CSPW au cours du blocage se résumait à s'assurer que des services policiers adéquats et efficaces puissent être fournis par le SPW. Il s'agissait notamment de superviser et d'appuyer la chef et de gérer le budget du SPW. La CSPW n'a adopté aucune résolution consistant à appuyer la présentation d'une demande de ressources supplémentaires.

M. Dilkens, en tant que maire de Windsor, était en discussion avec les ordres de gouvernement provincial et fédéral. Il a donc transmis la demande de la chef Mizuno aux échelons supérieurs.

La CSPW n'a adopté aucune politique en lien avec le ralentissement intentionnel de la circulation ou le blocage, que ce soit alors qu'ils se produisaient ou après. La CSPW n'a transmis aucune directive à la chef du Service de police en ce qui concerne le ralentissement intentionnel ou le blocage. D'après le maire, le rôle de la CSPW pendant le blocage consistait à soutenir le SPW et à s'assurer qu'il disposait de tout le nécessaire pour gérer le blocage et y mettre un terme.

Communications avec les gouvernements

Gouvernement fédéral

Le maire Dilkens a décidé d'envoyer un message texte au ministre Mendicino sur le risque d'un blocus le 4 février 2022, tel qu'il est mentionné ci-dessus, pour que le ministre de la Sécurité publique soit à l'affût du retour possible du convoi. Le maire Dilkens a eu des échanges de messages textes avec le ministre tout au long de la période en question.¹⁰ Veuillez noter que le maire Dilkens avait des liens personnels avec le ministre Mendicino qui sont antérieurs aux événements de février 2022.

Le 9 février 2022, le maire Dilkens a envoyé un message texte au ministre Mendicino disant : « J'ai dit au premier ministre [Ford] que je vous ai parlé et il a demandé votre

⁹ WIN00002173.

¹⁰ WIN00002295



numéro... J'ai l'impression qu'il va suivre l'Alberta et la Saskatchewan » [traduction].¹¹ Le maire Dilkens faisait allusion aux récents signaux de l'Alberta et de la Saskatchewan quant à leur intention de supprimer sous peu la plupart des restrictions relatives à la COVID-19 restantes. Le maire Dilkens ne se souvient pas pourquoi le premier ministre Ford voulait parler au ministre Mendicino.

Le 10 février 2022, le maire Dilkens a eu une brève conversation téléphonique avec le premier ministre. Le maire Dilkens a donné au premier ministre un résumé de la situation à Windsor. Le premier ministre était favorable et a mentionné qu'il travaillait avec les États-Unis sur la possibilité de renforcer les outils à la frontière. Il n'y a pas eu d'offres ou de demandes d'assistance.

Le maire Dilkens a appris par l'intermédiaire d'un article en ligne d'un organe de presse crédible que le gouvernement fédéral envisageait d'invoquer la *Loi sur les mesures d'urgence* juste avant qu'elle ne soit invoquée. Le 14 février 2022, le maire Dilkens a demandé au ministre Mendicino si le gouvernement fédéral prenait des mesures législatives liées à la *Loi sur les mesures d'urgence*. Le ministre Mendicino a envoyé un message texte au maire Dilkens disant : « Dans la mesure où vous pouvez appuyer tout pouvoir additionnel qui donne à Windsor les ressources nécessaires pour maintenir le Pont ouvert, les gens en sécurité, ce serait super » [traduction].¹²

Le maire Dilkens était conscient que l'invocation de la *Loi sur les mesures d'urgence* susciterait un certain nombre de critiques sur le plan politique, et ceux qui vivent dans des situations qui ont amené le gouvernement fédéral à envisager son invocation pourraient être mieux placés pour parler des avantages offerts par la Loi.

D'après ce que le maire Dilkens a compris, après la levée du blocus le 14 février 2022, les policiers ont commencé à quitter Windsor pour appuyer Ottawa. Le ministre Mendicino était au fait (et a communiqué son inquiétude au maire Dilkens) qu'après la levée du blocus d'Ottawa, il y avait un risque de résurgence des manifestants à Windsor.¹³

Gouvernement de l'Ontario

Le 9 février 2022, le maire Dilkens a eu une conversation téléphonique avec le Bureau du solliciteur général de l'Ontario et une autre avec le premier ministre Ford. Le maire Dilkens ne se souvient pas du contenu exact de ces conversations, mais il aurait probablement parlé de la demande pour obtenir 100 agents présentée le même jour par

¹¹ WIN00001973

¹² WIN00001974 et WIN00001977

¹³ WIN00002212



le chef Mizuno. Il n'y a pas eu de mention ou de discussion au sujet des déclarations d'urgence aux niveaux fédéral ou provincial.

Le 11 février 2022, le maire Dilkens a remercié le premier ministre Ford d'avoir pris des mesures en référence à la déclaration d'urgence provinciale. Le maire n'a pas demandé la déclaration d'urgence provinciale.¹⁴ De l'avis du maire Dilkens, la déclaration provinciale était utile parce qu'elle a fourni des outils supplémentaires aux forces de l'ordre et a envoyé un message fort aux manifestants sur le terrain, comme la possibilité que les permis commerciaux des manifestants soient suspendus. Quand le premier ministre Ford a appris le 13 février 2022 que la police avait le plein contrôle de la région du Pont, il a noté « Je suis content de vous entendre dire nous devons rouvrir le Pont dès que possible. Les grandes entreprises ne me lâchent pas. » [traduction] Le maire Dilkens a compris que le premier ministre Ford faisait allusion aux grandes entreprises de Windsor, y compris non seulement l'industrie automobile, mais aussi l'industrie agricole et les nombreuses serres à proximité qui produisent des denrées périssables.

Le maire Dilkens n'a jamais discuté de la *Loi sur les mesures d'urgence* fédérale avec des fonctionnaires fédéraux ou provinciaux avant qu'elle ne soit invoquée.

Autres villes

Le maire Dilkens n'a pas eu de discussions directes avec les maires des villes canadiennes voisines au sujet des manifestations. Il a eu une conversation téléphonique avec le maire de Detroit, mais le maire Dilkens n'a pas fait de demande et il n'y a pas eu d'offre d'aide.

États-Unis

Le maire Dilkens a eu au moins deux appels téléphoniques avec le chef du Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis. Le premier, le 10 février 2022, était pour lui faire savoir ce qui se passait sur le terrain. Le deuxième appel a été lancé dans les quelques heures suivant l'ouverture du poste frontalier le 14 février 2022 pour avertir les douanes américaines du flux de trafic entrant.

Le gouverneur du Michigan a offert d'aider à sécuriser les dépanneuses lourdes.¹⁵ D'après ce que le maire Dilkens a compris, cette offre n'a pas débouché sur quoi que ce soit. Il croit comprendre que cette offre était un geste politique et qu'elle n'était pas, en fait, destinée à être mise en œuvre concrètement. Cela a été la seule offre d'aide du gouverneur.

¹⁴ WIN00001583

¹⁵ WIN00002063



Coordination avec les forces de l'ordre

La réponse aux manifestations a été dirigée par la police. Le Service de police de Windsor a informé de façon générale la Commission des services policiers de Windsor (la Commission) du plan visant à mettre fin au blocus, de sorte que les représentants de la Commission étaient convaincus que le chef Mizuno maîtrisait la situation et que le blocus était traité de manière appropriée par la police. La Commission était libre de demander des détails, et le chef a fourni les détails demandés.

Une fois l'injonction obtenue (voir ci-dessous), le Service de police de Windsor a communiqué au maire Dilkens qu'il avait suffisamment de ressources pour appliquer l'injonction. La mise en œuvre du plan a pris un peu plus de temps en raison de la nécessité de faire approuver le plan par la Police provinciale de l'Ontario (PPO) et la GRC.

Le maire Dilkens s'attendait à ce moment-là à ce que l'opération visant à mettre fin au blocus permette l'accès au pont le 12 février 2022. Toutefois, un pasteur local a encouragé une congrégation à participer au blocus. Les gens se sont rendus dans le secteur avec leurs familles et leurs enfants. Le maire Dilkens comprend que la police a attendu que les enfants partent avant d'aller de l'avant.¹⁶

Injonction

Le ou vers le 9 février 2022, le maire Dilkens et le Bureau du maire ont demandé des conseils juridiques et ont décidé de demander une injonction. Le maire Dilkens était préoccupé par l'impact du blocus sur les entreprises et a noté que certains employeurs étaient forcés d'arrêter les opérations. De l'avis du maire Dilkens, demander une injonction était une mesure positive que la Ville pouvait prendre pour protéger l'intérêt public et signaler aux résidents que la Ville prenait des mesures pour mettre fin au blocus. Si la Ville obtenait l'injonction, ce serait un autre outil pour les forces de l'ordre.

Le conseil municipal s'est réuni le 10 février 2022 et a voté en faveur de la présentation d'une demande d'injonction.

Le 10 février 2022, le maire Dilkens s'est entretenu avec le chef Mizuno et le chef adjoint Bellaire pour les informer que la Ville allait se joindre à l'Association des fabricants de pièces d'automobile du Canada (**AFPA**) pour demander une injonction. L'AFPA et la Ville ont comparu devant le tribunal ce jour-là et le lendemain, le 11 février 2022. L'injonction a été accordée, à compter de 19 h, le 11 février 2022.

¹⁶ WIN00000925, p. 109.



Fin du blocus

Le Pont a rouvert ses portes le 14 février vers 0 h 20. Le maire Dilkens a expliqué qu'une préoccupation importante a subsisté pendant un certain temps quant à d'éventuelles tentatives de manifestants pour rétablir le blocus. Les ressources nécessaires pour protéger le Pont contre ce risque étaient immenses, et la Ville et le Service de police de Windsor n'avaient pas les ressources pour le faire par eux-mêmes.

Selon le maire Dilkens, l'invocation de la *Loi sur les situations d'urgence* aurait pu être utile en envoyant un signal aux manifestants que le gouvernement fédéral prenait le blocus au sérieux et pour décourager le rétablissement d'un second blocus, qui n'a finalement pas eu lieu.

Le maire Dilkens reconnaît que le blocus du pont Ambassador a pris fin avant l'invocation de la *Loi sur les mesures d'urgence*. À sa connaissance, le Service de police de Windsor ne s'est prévalu d'aucune des mesures d'urgence établies par le gouvernement fédéral.

Unité du Conseil municipal

Par l'intermédiaire de son chef de cabinet, Andrew Teliszewsky, le maire a demandé que les conseillers s'abstiennent de répondre à des demandes des médias. Le maire était informé des messages clés qui mettaient l'accent sur la désescalade et, en tant que porte-parole de la Ville, le maire fournissait un message informé et unifié concernant les manifestations.¹⁷ Le maire Dilkens a fait remarquer que tous les conseillers municipaux ont coopéré et amplifié les communications de la Ville. Les conseillers avaient une compréhension commune de l'importance du Pont.

Les conseillers sont restés informés de l'évolution de la situation *par l'intermédiaire* des mises à jour du chef de cabinet du maire, des conférences de presse organisées par le maire et le chef Mizuno et des réunions du Conseil. Le conseil municipal avait confiance en la capacité du chef de gérer la situation.

Déclaration de l'état d'urgence de la Ville

La Ville de Windsor a déclaré un état d'urgence municipale le 14 février 2022. Selon le maire Dilkens, cela lui a donné le pouvoir de prendre des décisions qui auraient généralement eu besoin d'être approuvées par le conseil municipal, comme la modification du parcours d'une ligne de transport en commun, par exemple. La déclaration a fourni au maire une plus grande souplesse pour faire face aux répercussions et empêcher la résurgence du blocus. Le maire Dilkens a également

¹⁷ WIN00000152



mentionné qu'il avait envoyé un signal aux niveaux supérieurs du gouvernement selon lequel la Ville et ses entreprises avaient besoin de soutien.

Quant à la raison pour laquelle il n'a déclaré l'état d'urgence qu'après la réouverture du Pont, le maire a expliqué que les barrières en béton placées le long de Huron Church Road pour protéger l'accès au Pont avaient des répercussions importantes sur plus de 200 entreprises le long de cette route. Bien que la déclaration ait été faite à des fins pratiques, elle a également envoyé le signal que les entreprises étaient touchées négativement.

Le 24 février 2022, le maire Dilkens a mis fin à l'état d'urgence municipal, parce que la Ville était dans une position stable. Le Service de police de Windsor a restreint et surveillé la circulation dans la zone de Huron Church Road jusqu'à la mi-mars pour empêcher une résurgence des activités de manifestation.

Effets et coûts

Le pont Ambassador est le poste frontalier international le plus achalandé en Amérique du Nord en ce qui concerne le volume des échanges. Le Pont compte deux entrées : l'entrée principale à partir de Huron Church Road et une entrée secondaire à partir de la rue Wyandotte Ouest. Huron Church Road est une route municipale qui relie l'autoroute 401 de l'Ontario. Le maire Dilkens a expliqué que des écoles, de multiples entreprises et des immeubles résidentiels sont situés le long de Huron Church Road. Les entreprises locales ont été parmi les plus durement touchées par le blocus et les obstacles à la circulation qui sont restés par la suite.

Le maire Dilkens ne connaît pas précisément l'incidence économique sur les entreprises locales, mais il sait qu'elle a été importante. Le gouvernement fédéral a mis environ 2 millions de dollars à la disposition des entreprises pour les aider à couvrir leurs pertes. La province n'a pas fourni d'aide financière expressément liée au blocus.

Le maire Dilkens a ajouté que la plupart, sinon tous les services municipaux situés à proximité du Pont et de Huron Church Road ont été touchés par le blocus et les mesures préventives subséquentes. Étant donné que Huron Church Road divise la Ville en deux, l'installation de barrières le long de cette route empêchait les résidents d'accéder à des entreprises et à des services comme des épiceries et des bibliothèques.

La Ville estime à environ 5,3 millions de dollars les coûts directs pour la Ville, y compris les coûts des services de police supplémentaires. La Ville a demandé un soutien financier au gouvernement de l'Ontario et au gouvernement fédéral, mais elle n'a pas été remboursée à ce jour.